

Libellé de Fonctions : Architecte Technique

Catégorie : A+

Corps : Ingénieur de recherche et de formation

BAP: E

Emploi-type : E1B42 – Chef-fe de projet ou expert-e infrastructures

Nature : Externe

Les activités qui composent la fiche de poste sont appelées à évoluer en fonction des connaissances du métier et des nécessités de service

Qui sommes-nous ?

Sorbonne Université est une université pluridisciplinaire de recherche créée au 1er janvier 2018 par regroupement des universités Paris-Sorbonne et UPMC.

Déployant ses formations auprès de 54 000 étudiants dont 4 700 doctorants et 10 200 étudiants étrangers, elle emploie 6 300 enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs et 4 900 personnels de bibliothèque, administratifs, technique, sociaux et de santé. Son budget est de 670 M€.

Sorbonne Université dispose d'un potentiel de premier plan, principalement situé au cœur de Paris, et étend sa présence dans plus de vingt sites en Île-de-France et en régions.

Sorbonne Université présente une organisation originale en trois facultés de lettres, de sciences & ingénierie et de médecine qui disposent d'une importante autonomie de mise en œuvre de la stratégie de l'université dans leur périmètre sur la base d'un contrat d'objectifs et de moyens. La gouvernance universitaire se consacre prioritairement à la promotion de la stratégie de l'université, au pilotage, au développement des partenariats et à la diversification des ressources.

Présentation de la structure

Présentation de la Direction : DSI

La DSI a récemment redéfini ses principales missions pour être le plus en proximité avec tous les services et accompagner la transformation numérique de Sorbonne Université.

Sa mission principale est d'assurer la cohérence d'ensemble et la disponibilité du système d'information en perpétuelle évolution, et d'en garantir sa sécurité, notamment la garantie des données. Ceci permet de contribuer à l'élimination d'opérations manuelles fastidieuses pour les agents de l'université et d'offrir de nouvelles architectures ainsi que des services digitaux innovants répondant aux besoins actuels et futurs de l'ensemble de ses communautés : enseignants, chercheurs, étudiants, métiers d'appui tels que les bibliothèques, etc.

Pour mener ses missions, la DSI s'est réorganisée en 2018 afin de travailler de manière plus collaborative et répondre de manière plus fluide et pertinente aux besoins des utilisateurs. Elle comprend maintenant trois pôles dédiés l'un aux activités d'intégration et de développements (PID), le second à celles d'exploitation et d'infrastructures (PEI) et le troisième aux services aux utilisateurs (PSU), et, de deux missions en charge, l'une, de l'urbanisation et l'architecture du SI, et l'autre, de la sécurité du SI.

Les trois pôles de la DSI assurent la conduite opérationnelle du SI au sein d'un centre de services partagés commun à l'ensemble de l'université et des facultés. Ils couvrent les activités suivantes :

- Conduite des projets communs ou transversaux,
- Exploitation des réseaux et des infrastructures de services
- Maintien en conditions opérationnelles des solutions
- Pilotage et coordination du support, en lien avec les équipes informatiques de proximité des facultés
- Administration des données et gestion de la sécurité des systèmes d'information

Aujourd'hui, travailler au sein de l'équipe de la DSI Sorbonne Université, c'est pour chacun à chaque niveau une opportunité de contribuer en mode collaboratif aux défis de la transformation numérique de l'institution.

Présentation du service PID : Le pôle Intégration et Développement est un des pôles de la DSI. Il a pour missions principales de mettre à disposition des utilisateurs les ressources logicielles nécessaires à la bonne activité de l'université, soit par des développements propriétaires, soit par la mise à disposition d'environnements logiciels cohérents.

Localisation : campus Pierre et Marie Curie

Missions et activités principales

Mission :

Vous œuvrez au sein du pôle intégration et développement, principalement sur le périmètre de l'intégration des services, applications et systèmes. Vous collaborez activement avec les autres pôles de la DSI et notamment avec celui en charge de la production de services et infrastructures. Vous définissez, notamment dans le cadre des programmes de développement et d'évolution du SI, les architectures techniques avec un objectif de consolidation du SI et dans le cadre de son urbanisation. Vous garantissez la cohérence et la pérennité des architectures pour en permettre leur exploitation à l'état de l'art, en conditions opérationnelles et de sécurité, par les équipes du pôle exploitation et infrastructures.

Vos principales missions sont :

- Définir les architectures techniques opérationnelles et rationaliser l'exploitation des services et serveurs supports de ces services
- Établir la cartographie du SI en relation avec l'urbaniste et piloter sa mise à jour régulière avec les équipes opérationnelles
- Rédiger et publier des notes d'information et d'évolution sur les architectures à l'état de l'art, vérifier avec le management la prise en compte de ces évolutions

Activités principales :

- Conception :
 - o Définir l'architecture technique du ou des systèmes d'information ;
 - o Vérifier et analyser les impacts techniques des nouvelles solutions et leur cohérence avec l'architecture existante.
- Administration :
 - o Définir et gérer avec les qualitiens le référentiel du système informatique sur les plans : outils, procédures, normes, vocabulaire, sécurité...
 - o Définir et gérer les standards techniques.
- Préconisation :
 - o Pour tout nouveau projet ou toute nouvelle technologie, participer à l'étude d'impact sur l'architecture existante ou prévisionnelle ;
 - o Préconiser des choix techniques en vue d'assurer la cohérence de cette évolution.
- Conseil :
 - o Conseiller l'urbaniste sur l'utilisation et les implémentations possibles des outils informatiques et de télécommunications ;
 - o Organiser les choix de veille technologique.
- Communication :
 - o Travailler en équipe avec l'Urbaniste des SI ;
 - o Promouvoir, formaliser et publier les architectures techniques auprès des informaticiens.

Encadrement : ~~NON-OUI~~

Conduite de projet : ~~NON~~ - OUI

Connaissances et compétences*

Connaissances requises :

- Veille technologique
 - o Mobilise une large gamme de connaissances expertes en nouvelles technologies tout en faisant preuve d'une forte compréhension de l'organisation pour envisager et formuler des solutions futures pour les processus en lien avec l'utilisateur, pour de nouveaux produits et services.
 - o Fournit un point de vue expert pour guider l'équipe dirigeante vers des décisions stratégiques.
 - o Définit les objectifs et la stratégie d'un développement durable des SI en accord avec la politique écoresponsable de l'université.
- Conception de l'architecture :
 - o Responsable de la définition de la stratégie de déploiement de nouvelles technologies en accord avec les besoins exprimés.
 - o Réfléchit de façon stratégique aux motifs dans de grandes structures de données et aux nouveaux SI pour diminuer les dépenses de l'administration.
 - o Prend en compte les infrastructures en place, l'obsolescence des équipements et les nouvelles innovations technologiques.
- Développement d'une stratégie et gestion de la sécurité de l'information
 - o Conduit la stratégie pour ancrer la sécurité de l'information dans la culture de l'organisation.
 - o Met en œuvre un niveau élevé d'expertise et exploite au mieux les normes et les bonnes pratiques reconnues.
- Ingénierie de systèmes
 - o Assure l'interopérabilité des composants du système.
 - o Mobilise une large gamme d'expertises pour créer un système complet qui répondra aux contraintes du système et qui sera à la hauteur des exigences métier.
- Intégration des systèmes
 - o Prend en compte ses propres actions et celles des tiers dans le processus d'intégration.
 - o Respecte les normes et les procédures appropriées de contrôle des changements pour maintenir l'intégrité des fonctionnalités et la fiabilité de l'ensemble du système.
- Développement de services
 - o Analyse et identifie les options techniques appropriées, de manière créative.
 - o Prend part à d'autres activités de développement. Optimise le développement applicatif, sa maintenance et ses performances en suivant des modèles de conception et en réutilisant des éléments de solutions éprouvés.
- Tests
 - o Mobilise des expertises pour superviser des campagnes de tests complexes.
 - o Garantit la documentation des tests et des résultats pour fournir des éléments d'information aux responsables concernés du ou des processus tels que les concepteurs, les utilisateurs ou les techniciens en charge de la maintenance.
 - o Assure la responsabilité de la conformité avec les procédures de test incluant une traçabilité documentée.
- Production de la documentation
 - o Adapte le niveau de détail à l'objectif de la documentation et au public ciblé
- Développement d'une stratégie et gestion de la qualité informatique
 - o Évalue les indicateurs de performance et les processus de gestion de la qualité en accord avec la politique qualité TIC et propose des actions correctives.
- Amélioration des processus
 - o Exploite des expertises pour rechercher des processus et des solutions informatiques existants afin de déterminer de possibles innovations.
 - o Fait des recommandations basées sur des arguments motivés.
- Gestion des risques
 - o Décide des actions nécessaires pour adapter la sécurité et gérer l'exposition au risque.
 - o Évalue, gère et garantit le traitement des exceptions. Audite les processus et l'environnement informatique.

Savoir-faire transversaux :

- Capacité à organiser, planifier, animer et coordonner le travail en équipe pour assurer les missions
- Capacité à hiérarchiser et à prioriser les tâches et organiser son activité en tenant compte des contraintes et des échéances
- Capacité à proposer des solutions adaptées aux besoins, à faire évoluer les procédures et les organisations
- Capacité à coordonner et accompagner les agents encadrés dans le cadre de l'évolution et de l'optimisation des organisations ou des procédures
- Capacité à conduire un entretien, une réunion
- Capacité à structurer et rédiger des documents d'aide à la décision, des notes techniques ou administratives, des documents de synthèse, les dossiers d'architecture technique des services numériques de l'établissement (pour les nouveaux projets ou la mise à jour des documentations dans le temps)
- Capacité à comprendre les textes réglementaires
- Capacité à élaborer des outils d'analyse et de synthèse et en rendre compte
- Capacité à définir des indicateurs de suivi et à analyser les résultats
- Capacité à adapter ses explications aux divers interlocuteurs
- Capacité à assurer de la bonne circulation de l'information au sein du service

Savoir-faire :

- Capacité à comprendre et à analyser les besoins utilisateurs pour les traduire en fonctionnalités et architectures techniques concrètes.
- Notions de base en ergonomie
- Capacité de conceptualisation
- Créativité / Sens de l'innovation

Savoir être :

- Ecoute active et sens du relationnel
- Créativité / Sens de l'innovation
- Rigueur et sens de l'organisation
- Capacité de décision et autonomie
- Bon sens de la communication
- Goût du partage des connaissances

*Conformément à l'annexe de l'arrêté du 18 mars 2013 (NOR : MENH1305559A)